

# Après Carcassonne, Christine Tasin grossièrement menacée d'être mise en garde à vue !

écrit par Christine Tasin | 26 mars 2018



## COMMUNIQUE DE RESISTANCE REPUBLICAINE ET RIPOSTE LAIQUE

Le djihad judiciaire contre ceux qui refusent l'islamisation de notre pays se poursuit ! Ce lundi matin, à 9 heures, la présidente de Résistance républicaine, Christine Tasin, était convoquée par la police, pour un interrogatoire. Elle a été grossièrement menacée par l'OPJ, qui affirmait avoir des consignes strictes du Parquet, d'être mise en garde-à-vue si elle persistait à vouloir se domicilier chez son avocat. Rappelons qu'elle procède ainsi pour des raisons de sécurité, à cause de fréquentes menaces, que c'est légal, et a été admis par différentes juridictions.

Devant sa détermination, et après de nombreux échanges téléphoniques avec le Parquet, constatant la vacuité des menaces et des intimidations, ils ont laissé repartir Christine Tasin, par ailleurs accusée « d'incitation au crime en raison de l'appartenance religieuse », rien de moins, après lui avoir pris ses empreintes et l'avoir photographié, comme si elle était une criminelle !

Ce nouvel épisode, après la nouvelle tuerie de Carcassonne, confirme, s'il le fallait, l'ampleur du djihad judiciaire, qui touche nombre de Français, qui ont le tort, selon quelques juges et/ou procureurs, d'alerter nos compatriotes sur la réalité de l'islam.

Rappelons que le fondateur de Riposte Laïque, Pierre Cassen, était au tribunal, ce mercredi 21 mars, et que de prétendus antiracistes, soutenus par le Parquet, ont réclamé 25.000 euros d'amende et de dommages et intérêts contre lui. Bien que n'étant plus responsable du site depuis 5 ans, il sera de nouveau jugé, ce vendredi 30 mars, suite à une nouvelle plainte, grotesque, mais instruite, de Caroline Fourest contre Riposte Laïque.

Quant à Georges Bensoussan, historien de la Shoah, il passera, lui, devant la Cour d'Appel ce jeudi 29 mars, pour avoir évoqué l'antisémitisme des sociétés arabes.

Pendant que les islamistes tuent, les juges relâchent dans la nature nombre de fichés S comme Redouane Lakdim.

Pendant que les islamistes tuent, l'appareil d'Etat, sous les ordres de Macron et Collomb, multiplie les intimidations contre les patriotes, se livrant, avec la complicité de faux antiracistes d'Etat, à un véritable djihad judiciaire contre eux, pour le plus grand bonheur des islamistes.

Incapables de protéger les Français, soumis aux disciples d'Allah, les dirigeants de notre pays en sont réduits à utiliser notre police et notre justice pour essayer de briser, par tous les moyens, les Résistants les plus déterminés.

Nos avocats vont examiner les suites à donner à ce nouvel épisode, qui n'empêchera pas le fondateur de Riposte laïque et la Présidente de Résistance républicaine d'être [présents, le](#) mardi 3 avril, à 18 heures, devant l'Ecole Nationale de Magistrature de Bordeaux, pour défendre la liberté d'expression, face au harcèlement judiciaire.